

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">● 1 à 12 pages.....200 F● 16 à 28 pages.....600 F● 32 à 44 pages.....1 000 F● 48 à 60 pages.....1 500 F● Plus de 60 pages.....2 000 F	<ul style="list-style-type: none">● TOGO..... 20 000F● AFRIQUE..... 28 000 F● HORS AFRIQUE.....40 000 F	<ul style="list-style-type: none">● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions).....20 000 F● Avis d'immatriculations10 000 F● Certification du JO500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL: 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière(Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition n°230200001-GL déposée le 13/02 23.Mme. DOVO AFI EMEFA, profession : demeurant et domiciliée à Lomé près du Bar AKWAB A, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Péri-urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d' Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé2 et borné au Nord par la propriété DOGLO Quarshie, Koami et AGON K. Mawuena, au Sud parla propriété DOGLO Quarshie, Koami et AGON K. Mawuena, à l' Est par la propriété DOGLO Quarshie, Koami et AGON K. Mawuena et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n°230200002-GL Déposée le 13/02/23. M. MESSANATISSO, profession..... : , demeurant et à Djidjolé et domicilié à Lomé, Maison derrière Ecole EFATA (sourds-muets) non loin de la TDE,. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant à un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca situé à Tokoin, connu sous le nom de Hédzranawoè, Préfecture du Golfe commune du Golfe2 et borné au Nord par la route de la foire TOGO 2000, à l'Ouest par une rue 204 HDN de 14m , à l'Est le lot 2879 BIS et au Sud par le 2874 BIS.

Il déclare que ledit immeuble appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n°230200003-GL Déposée le 13/02/230. Mme.. OUMAROU AIDA profession:Vendeuse sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à Togbékopé, Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca situé à Togbékopé connu sous le nom de Zilidji, Préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé4 et borné au Nord par une de 14m, au Sud par la propriété ADJODA, l'Est par la propriété ADJODA et l'Ouest par une de 14m. l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n°230200004-GL Déposée le 13/02/23. M. KITCHIYA VIDESSEY T., profession :Cauffeur de taxis et conducteur d' automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à BOKPOKO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant à un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Bokpoko, Préfecture d'Agoè-nyivé commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et l'Ouest par la propriété AGBETOENYEKOU Kokjovi et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition n°230200005-GL Déposée le 13/02/23. M.KOKOUTSE EYRAM, profession; pour particulier, demeurant et domicilié vers le marché d'Agoè-assiyéyé, Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant à un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca situé à SANGUERA connu sous le Konhé, Préfecture d'Agoè-nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPAMI et au Sud par une de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition n°230200006-GL Déposée le 13/02/23 M. YENTCHABRE DAMTOTE, profession :Salarié, demeurant à Adéticopé et domicilié à côté du Bar RESPECT CITY, Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Péri-urbain bâti consistant à un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 05ha 98ca situé à ADETIKOPE TSIKPLONOUKONDJI, connu sous le nom de Adjougodo, Préfecture d'Agoè-nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord à l'Est par la Collectivité FIANYO, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition n°230200007-GL Déposée le 13/02/23. Mme. ATIDJOHOUN AKOSSIWA P., profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à SOTED, Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant à un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, Préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue non nommée de 16m, à l'Ouest par le lot N°959B, au Sud par le lot N°958 et à l'Est par le lot N°957

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI

Supplément du 13 Fév. 2023 dl N° 11 ter

Imp. TOMETY N° Régistre 039634
90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86